

Les dépêches qui transmettent ces fatales nouvelles ajoutent qu'il est impossible de décrire l'effet produit sur l'opinion publique.

Il ne saurait y avoir, en Europe comme en Amérique, qu'un même sentiment d'horreur contre les misérables qui mettent l'assassinat au service des partis politiques.

Le vice-président des Etats-Unis, M. Andrew Johnson, est installé à la Laison-Blanche et a pris la direction des affaires.

Le 15, la Bourse de New-York était fermée en signe de deuil et la ville drapée de noir.

— A la nouvelle de l'attentat commis sur le président Lincoln et sur M. Seward, l'Empereur a chargé un de ses aides-de-camp de se rendre près du ministre américain à Paris, afin de l'inviter à transmettre à M. Johnson l'expression des sentiments profonds d'affection et d'horreur que ces crimes odieux inspirent à Sa Majesté (Moniteur).

— Le général en chef des armées confédérées, Roberts Lee, a capitulé devant Lynchburg, le 9 avril. Officiers et soldats ont été autorisés à rentrer dans leurs foyers sur parole. Le général Lee s'est dirigé, dit-on, vers Weldon. Mme Lee n'a pas quitté Richemond où elle a appris la mort de son fils, le général Fitzhugh Lee, et la captivité de son neveu, le général Curtis Lee. On ignore encore si le président des Etats confédérés, Jefferson Davis, quittera l'Amérique.

Le Temps nous transmet, d'après les journaux de Richemond, de curieux détails sur l'évacuation de cette ville. Le président Davis était à l'église lorsqu'une dépêche du général Lee lui apprit la nécessité d'évacuer la ville. Avant de s'éloigner, les troupes confédérées firent sauter les magasins à poudre, les bâliers cuirassés qui stationnaient dans la rivière James; le conseil de la cité avait pris une résolution d'un autre genre et décidé l'évacuation de toutes les liqueurs existant dans la ville; des milliers de barils furent rouleés et défoncés dans les rues; des fenêtres on jetait des boîtes de liqueurs, des bouteilles qui se brisaient en remplissant l'air de vapeurs odorantes.

Dès lors le désordre fut à son comble. Des pillards envahirent les magasins de bijouteries, de vêtements, de chaussures. Pendant ce temps une énorme quantité de tabac était dévorée par les flammes, qui consument aussi les magasins du gouvernement. Les pertes sont évaluées à plusieurs millions de dollars (un dollar vaut cinq francs environ).

— On écrit de Tarare au Progrès qu'un crime horrible vient d'être découvert: une femme a été trouvée assassinée le 23 au matin sur une route, à très peu de distance de la ville: la tête était séparée du corps et avait été jetée à une dizaine de pas plus loin.

L'autopsie a démontré que la tête avait dû être sciée, soit avec une de ces petites scies de poche, ajustée à un couteau ordinaire, soit avec un mauvais couteau. Le porte-monnaie de la victime a été trouvé intact dans sa poche.

Le corps, avec la tête rajustée, est exposé dans la cour de l'hôpital, et des milliers de personnes sont venues à la sans pouvoir donner des renseignements précis sur cette malheureuse femme, paraissant âgée d'environ 40 ans.

— Le 24 avril, vers les trois heures du soir, dit la Haute-Loire, un orage a éclaté à Blavenave, commune de Ferrussac. Le nommé Pégom, propriétaire audit hameau, se trouvait à labourer dans un champ avec sa fille et deux domestiques, lorsque la foudre vint à éclater. Tous sont tombés asphyxiés; mais malheureusement le sieur Pégom ne devait plus se relever, non plus que les bœufs qu'il dirigeait. Les autres personnes sont hors de danger.

— Mademoiselle C...., une invalide de la galanterie, est affligée d'un fils des plus majeurs, qui ne demande qu'à faire enrager sa mère.

Tous deux furent cités comme témoins, dernièrement, devant le tribunal civil.

Après leur avoir fait prêter serment, le président, s'adressant à la dame:

— Quel est votre âge?

— Trente ans, répondit-elle en minaudant.

— Et le vôtre, monsieur?

— Oh ! moi, riposta le fils de façon à être entendu de tout le monde, j'ai juste un an de plus que ma mère.

Il vient de paraître à Saint-Etienne, à la librairie Chevalier, une nouvelle brochure intitulée: Lettre à Mgr le Cardinal de Bonnechose, en réponse aux accusations portées par Son Eminence contre le clergé de Lyon, dans la séance du Sénat du 14 mars 1865; par un ancien magistrat. Prix: 0,75 c.; et par la poste, 1 fr. Se trouve à Roanne, chez M. Durand, libraire.

BAINS PATE

Cet établissement vient d'être restauré à neuf. Les baigneurs y trouveront tout le confortable désiré. Le linge a été entièrement renouvelé.

— Avant-hier, dit le Mémorial de la Loire, à Montaud, a succombé dans les affreuses convulsions de la rage un pauvre petit garçon de 8 ans.

Il y a trente-cinq jours, il avait été mordu à l'oreille par une chienne allaitant encore ses petits. Comme la chose avait eu lieu pendant qu'il cherchait à prendre un de ces animaux, on avait supposé que c'était cet acte qui avait irrité la mère quoiqu'elle fut habituellement paisible et inoffensive à l'égard de cet enfant.

Du reste, cette chienne mangeant comme d'habitude, on ne s'était pas aperçu qu'elle fut malade. Quelques jours après, la chienne disparut de la maison; on supposa qu'elle avait été tuée ou empoisonnée; mais, vers le septième, des symptômes de rage s'étaient déclarés sur un chien du voisinage qui avait été mordu par la chienne, on s'expliqua la disparition de cet animal; il avait dû fuir la maison de son maître comme le font d'habitude les chiens enrages. On s'alarme avec raison pour l'enfant qui avait été mordu; on le conduisit chez un de ces empiriques qui prétendent prévenir la rage au moyen d'un remède secret qu'on fait prendre dans une omelette. Vaine précaution; cinq semaines après, le pauvre petit fut pris à son tour de la terrible maladie et succomba au bout de trois jours. L'enseignement à tirer de ce fait pour tous, c'est qu'il faut toujours s'interroger d'une morsure de chien et faire vérifier l'état de l'animal par un homme de l'art, et, sur le moindre soupçon, se hâter de faire brûler ou cautériser les plaies avec soin, car c'est jusqu'à présent le seul moyen préservatif reconnu efficace. Les remèdes empiriques auxquels le peuple se fie bien à tort n'ont jamais préservé que ceux qui ne devaient pas prendre le mal.

Nous donnons ci-après un article où sont résumés les signes diagnostiques de la rage chez le chien, d'après M. Bouley, professeur-vétérinaire à l'Ecole d'Alfort.

Il est extrêmement important pour tous les propriétaires

de chiens de savoir reconnaître ces signes à temps, car le meilleur préservatif de la rage, c'est encore de prévenir les morsures des animaux qui en sont atteints.

EXPOSÉ DU DIAGNOSTIC DE LA RAGE

Par M. H. Bouley, professeur à l'école d'Alfort (Extrait et analysé par le Dr Maurice).

— La question du diagnostic de la rage, dit M. H. Bouley, a une importance énorme: importance telle que si chacun pouvait être mis à même de connaître cette maladie sur le chien, à ses différentes périodes et surtout à sa période initiale, nous serions en possession de la meilleure des prophylaxies.

— Au début de la rage, il n'y a pas d'accès de fureur comme plus tard.

— Les premiers symptômes de la maladie consistent dans une humeur sombre, une agitation inquiète qui se traduit par un changement continu de position. L'animal cherche à fuir ses maîtres; il se retire, dans son panier, dans sa niche, dans les recoins des appartements, sous les meubles; mais il ne monte aucune disposition à mordre. Si on l'apelle, il obéit encore, mais avec lenteur et comme à regret. Crispé sur lui-même, il tient sa tête cachée profondément entre sa poitrine et ses pattes de devant.

— Bientôt il devient inquiet, cherche une nouvelle place pour se reposer et ne tarde pas à la quitter pour en prendre une autre. Puis il retourne dans son lit, dans lequel il s'agite continuellement, ne pouvant lui trouver une position qui lui convienne. Du fond de son lit, il jette autour de lui un regard d'horreur étrange. Son attitude est sombre et suspecte. Il va d'un membre de la famille à l'autre, fixe sur chacun des yeux résolus et semble demander à tous alternativement un remède contre le mal qu'il ressent.

— Les sentiments d'affection envers les personnes auxquelles il est attaché persistent encore chez lui, même dans les périodes les plus avancées de la maladie.

— L'animal a une espèce de délire caractérisé par des mouvements étranges qui dénotent que l'individu malade voit des objets imaginaires.

— Tan-à-gout, en effet, l'animal se tient immobile, attentif comme aux aguets; puis tout à coup il s'élanse et mord dans l'air, comme fait, dans l'état de santé, le chien qui veut attraper une mouche au vol. D'autrefois, il s'élanse, furieux et hurlant, contre un mur, comme s'il avait entendu de l'autre côté des bruits menaçants.

— A une période plus avancée de la maladie, l'agitation du chien augmente. Il va, vient, rôde incessamment d'un coin à un autre. Continuellement il se lève et se couche, et change de position de toute manière.

— Il dispose son lit avec ses pattes, le renfoue avec son museau pour l'amonceler en un tas sur lequel il semble se complaire à repousser l'épigastre, puis tout à coup il se redresse et rejette tout loin de lui. S'il est enfermé dans une niche, il ne reste pas un seul moment en repos, sans cesse il tourne dans le même cercle. S'il est en liberté, on dirait qu'il est à la recherche d'un objet perdu; il fouille dans tous les coins et les recoins de la chambre avec une ardeur étrange qui ne se fixe nulle part.

— Et chose remarquable et en même temps bien redoutable, il est beaucoup de chiens chez lesquels l'attachement pour leur maître semble avoir augmenté et ils leur témoignent en leur léchant les mains et le visage. De là, ciez le maître des illusions qui peuvent devenir fatales à lui comme à ceux qui l'entourent.

— C'est une profonde et funeste erreur de croire que le chien enrager à horreur de l'eau. Non seulement il n'a pas horreur de l'eau, mais lorsqu'on lui offre à boire, il s'approche du vase, il l'lappe le liquide avec la langue, il le déglutit souvent, et lorsque la constriction de sa gorge rend la déglutition difficile, il en essaie pas moins de boire. Souvent même, en désespoir de cause, on le voit plonger le museau tout entier dans le vase et mordre, pour ainsi dire, l'eau qu'il ne peut parvenir à pomper, suivant le mode physiologique habituel.

— Le chien enrager ne refuse pas toujours la nourriture à la première période de sa maladie, mais il s'en dégoute promptement.

— Soit dépravation de l'appétit, soit l'expression du besoin de mordre, ou le voit saisir avec ses dents, déchirer, broyer et dégouter une foule de corps étrangers à l'alimentation: litière, coussins, étoffes, pantoufles, bois, gazon, verre, pierre, etc. Tout y passe.

La bouche est tantôt sèche, tantôt remplie de bave écumueuse.

La sécheresse de la bouche et de l'arrière-bouche pousse le chien enrager à faire avec ses pattes de devant, de chaque côté de ses joues, les gestes qui sont naturels au chien, dans l'arrière-gorge ou entre les dents duquel un os incomplètement broyé s'est arrêté.

— Le vomissement est quelquefois un symptôme du début de la rage. Quelques-fois aussi les matières rejetées sont sanguinolentes et même formées par du sang pur qui provient sans doute de blessures faites à la muqueuse de l'estomac des corps durs à pointes acérées que l'animal a pu déglutir.

— La voix du chien enrager change toujours de timbre. Son aboiement à quelque chose de si caractéristique que du moment qu'on l'entend quelque part on peut affirmer que là existe un chien enrager.

— Une particularité très-curieuse de l'état rabique, c'est que l'animal est muet sous la douleur. Quelles que soient les douleurs qu'il lui faut endurer, il ne fait entendre ni le siflement nasal, première expression de la plainte du chien, ni le cri aiguë auquel il traduit les douleurs les plus vives.

— Frappé, piqué, blessé, brûlé même, le chien enrager reste muet; non pas qu'il soit insensible. Non, il cherche à éviter les coups. L'expression de sa figure dit qu'il souffre; mais malgré tout il ne fait entendre ni cri, ni gémissement.

— La vue d'un animal de son espèce exerce sur le chien affecté de la rage une impression tellement puissante qu'elle suffit pour donner immédiatement lieu à la manifestation d'un accès. Le chien est en quelque sorte le réactif sur l'aide duquel on peut déclencher la rage encore latente dans l'animal qui la couve.

— Il arrive très souvent que le chien qui ressent les premières atteintes de la rage s'échappe de la maison et disparaît; il s'en va errant çà et là, exerçant ses services sur les humains ou les bêtes qu'il rencontre, jusqu'à ce qu'il succombe sous les poursuites des populations ou qu'il meure dans quelque endroit retiré. Dans quelques cas, trop nombreux encore, le malheureux animal, après avoir erré un ou deux jours, revient, obéissant à une attraction fatale, vers la maison de ses maîtres. C'est dans ces circonstances surtout que les malheurs arrivent. Qui s'empresse pour secourir le pâvre égaré. Mais malheur à qui l'approche: la propension à mordre est devenue alors tellement impérieuse qu'elle domine complètement le sentiment affectueux.

— Tels sont, successivement énumérés, les symptômes, les signes, les particularités qui signalent l'état rabique chez le chien. On peut voir d'après cet exposé que la rage canine n'est pas une maladie caractérisée par un état de fureur continue, telle qu'on le conçoit généralement dans le vulgaire, qui ne croit à son existence et ne la juge que par les manifestations de sa dernière période.

— Quand la maladie est arrivée à cette dernière période, que l'on peut appeler véritablement rabique, c'est-à-dire celle qui se caractérise par des accès de fureur, la physionmie du chien est terrible. Son œil brille d'une lueur sombre et qui inspire l'effroi, même lorsqu'on observe l'animal à travers la grille de la cage où il se tient enfermé. Il a sa tête inclinée, sa queue héante d'où s'échappe une langue bleutée et souillée de poussière, lui donnant une physionmie très caractéristique.

— Bientôt son épaisseur est tel qu'il est forcé de s'arrêter. Alors il s'accroupit dans les fossés des routes et y reste somnolant pendant de longues heures. Malheur à l'imprudent qui ne respecte pas son sommeil: l'animal, réveillé de sa torpeur, récupère souvent assez de force pour lui faire une morsure.

— Le chien enrager ne conserve pas longtemps une démarche libre. Epuisé par les fatigues de ses courses, par les accès de fureur, auxquels il a trouvé en route l'occasion de se livrer, par la faim, la soif, et sans doute aussi par l'action propre de la maladie, il ne tarde à s'abîmer sur ses membres. Alors il ralentit son allure et marche en vacillant. Sa queue pendante, si tête inclinée, sa queue héante d'où s'échappe une langue bleutée et souillée de poussière, lui donnent une physionmie très caractéristique.

— Bientôt son épaisseur est tel qu'il est forcé de s'arrêter. Alors il s'accroupit dans les fossés des routes et y reste somnolant pendant de longues heures. Malheur à l'imprudent qui ne respecte pas son sommeil: l'animal, réveillé de sa torpeur, récupère souvent assez de force pour lui faire une morsure.

— La fin du chien enrager est toujours la paralysie.

— La prudence vient, en fait de rage, qu'on se méfie toujours du chien qui commence à ne plus présenter les caractères de la santé. La crainte du chien malade n'est pas seulement le commencement de la sagesse, c'est la sagesse même.

— Pour tous les articles non signés: SAUZON.

LA MODE ILLUSTRÉE,

JOURNAL DE LA FAMILLE

ÉDITEURS: MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES ET FILS, 56, rue Jacob, à Paris.

Un abonnement à LA MODE ILLUSTRÉE (12 fr. par an pour Paris, 14 fr. francs pour les départements), loin d'être une dépense, est en réalité une notable économie, recommandée et pratiquée par toutes les personnes intelligentes. Pour 12 fr. par an on reçoit 52 numéros et 12 planches de patrons, à l'aide desquels on peut exécuter soi-même tous les vêtements de femmes et d'enfants: travaux au crochet, tricot, filé, tapiserie, broderie, ouvrages de fantaisie, tout se trouve retracé, expliqués dans LA MODE ILLUSTRÉE avec la plus scrupuleuse exactitude.

— L'ensemble des nombreuses publications qui ont adopté la triste mission d'éveiller chez les jeunes personnes le goût funeste du luxe et l'ambition immorale de la dépense, LA MODE ILLUSTRÉE s'est vouée à la propagation des idées saines et des sentiments raisonnables; aussi de jour en jour voit-elle se multiplier les vives adhésions des mariés, des pères, des mères de famille, en un mot de tout ce qui constitue le vrai foyer domestique que ce journal apprend à aimer.

— Quant à la partie littéraire, il est difficile de combattre avec plus d'esprit et de raison les travers de notre siècle, on reconnaît, à la plume intelligente de sa rédactrice, que le journal a surtout été fondé dans un but de moralisation pour la société en général et pour la famille en particulier. C'est dans ce bon esprit qu'a été rédigé le *Legs*, nouvelle de Madame *Emmeline Ragnaud*, qui commence à paraître avec le numéro 14 de LA MODE ILLUSTRÉE.

— A la fin du 1^{er} avril, LA MODE ILLUSTRÉE publiera les nouveaux modèles de chapeaux, robes, mantelets, vêtements, lingerie, etc., enfin tous les objets que la saison d'été comporte, accompagnés de très-belles gravures noires ou colorées, selon l'édition qu'on choisira.

— Les PATRONS ILLUSTRES, annexe de LA MODE ILLUSTRÉE, se composent de 14 grandes feuilles et offrent plus de 100 patrons d'une rigoureuse exactitude.

— L'abonnement aux PATRONS ILLUSTRES, réservé aux abonnés de LA MODE ILLUSTRÉE seulement, est de 6 fr. par an. L'administration de LA MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, envoie gratis et franco un numéro quelconque à tout personne qui en fait la demande par lettre offrant-chir.

— On peut aussi à titre d'essai ne s'abonner, à LA MODE ILLUSTRÉE que pour trois mois, au prix minimum de 4 fr. pour Paris, 4 fr. 50 c. pour les départements, et pour ce prix on recevra treize numéros de LA MODE ILLUSTRÉE, accompagnés de trois patrons ordinaires et de trois feuilles de PATRONS ILLUSTRES.

— Envoyer le prix, soit en timbres-postes, soit en un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}, rue Jacob, 36, à Paris, ou s'adresser à M. DURAND, libraire, rue du Collège, n^o 10.

MUSÉE DES FAMILLES, 29, rue Saint-Roch, Paris, 6 francs; départs: 7 fr. 50 c., franco, par an.

Huit vigneronages à la porte du château avec cheptels, vaste prairie encore sous les murs du château, terres verdières à la suite pour les besoins des vignerons, le tout formant 53 à 54 hectares en parfait état de culture et première nature de terrain.

Pour renseignements, s'adresser à M^e Berlois, notaire à Lyon, et, pour traiter sur les lieux, soit pour le tout, soit en divers lots, à la volonté de l'acquéreur, à M^e Roffat, notaire à Saint-Bonnet-le-Château, ou à M^e Allier, notaire à Ambérieu, ou encore au gérant qui administre et habite le château.

2-1

A VENDRE

A DE TRÈS-BONNES CONDITIONS et avec de grandes facilités pour les paiements

DIVERS IMMEUBLES

Situés à Roanne

Consistant: 1^{er} en JARDIN clos de murs, en Corps de BÂTIMENTS avec dépendances actuellement occupées et d'un bon rendement; 2^o en PLACEMENT et MAISON d'HABITATION bourgeois, pouvant être avantagéusement affectés à la fabrication de la cotonne, et dont on peut donner de suite la jouissance.

S'adresser au bureau du journal, rue Impériale, 70.

4-1

MESSAGERIES IMPÉRIALES

Paris: Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

Saint-Etienne: MM. AGUILLOU et C^{ie}, place de l'Hôtel-de-Ville.

Lyon: M. CAUSSE, place des Terreaux, 7.

Roanne: M. J^h COLOMBAT, hôtel du Centre.

Réduction de prix

Sur les transports en grande vitesse, entre Paris, Roanne et Lyon,

A dater du 10 mai 1865.

AVIS

M. HEBLER-PINSON, propriétaire à Montbrison, à l'honneur d'informer le public que

L'HOTEL

DU LION-D'OR actuellement fermé pour cause de réparations, sera ouvert

le 15 mai prochain.

Il ose espérer que les importantes modifications apportées à l'ensemble du service de cet établissement lui assurent l'accueil bienveillant de MM. les voyageurs.

3-1

Etude de M^e VEILLEUX, notaire à Roanne.

A VENDRE

UNE MAISON

ET Etablissement de Café-Restaurant

AVEC LES DÉPENDANCES

Située à Roanne, rue Saint-Jean, n° 53, à l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue Détrouée.

Cette Maison, très-rapprochée de la rue qui doit incessamment être ouverte de l'angle ouest de la place de l'Hôtel-de-Ville à la rue Saint-Jean, est nouvellement construite. Elle se compose de rez-de-chaussée, premier, deuxième et troisième étages, avec caves.

Il sera donné toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. Hilaire DEGUEURCE, qui en est propriétaire, ou à M^e VEILLEUX, notaire à Roanne, rue Impériale, maison Roubaud.

Etude de M^e VEILLEUX, notaire à Roanne.

CAPITAUX À PLACER

EN RENTE VIAGÈRE

S'adresser à M^e VEILLEUX, notaire à Roanne, rue Impériale, maison Roubaud.

ON DEMANDE Une personne de 25 à 40 ans, ouvrière, pouvant quitter Roanne, et apte à diriger une bonne maison bourgeois.

Produire de bons renseignements.

S'adresser à Madame GONIN, épicière, rue Impériale, à Roanne.

3-1

A VENDRE

a de très-bonnes conditions

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT

UN

PRESSOIR DE RENCONTRE

TRÈS-SOLIDE

S'adresser à M. GONIN, épicier, rue Impériale, à Roanne.

6-1

AUX MÉDAILLES

Rue de l'Impératrice, 74 et 76, angle de la rue Thomassin

Lyon. J.-C. SIMIAN Lyon.

Fabrique de Chaussures cousues et vissées. — Magasins les plus vastes de France.

Grand choix de Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames et Enfants, depuis l'article le meilleur marché jusqu'au plus riche. On est assuré de trouver une chaussure bonne, bien faite à son pied et bon marché. Pour ne pas confondre mes magasins avec ceux qui surfont leur marchandise, chaque article est marqué DUM. 6-1

Ouverture le 15 mai

BUREAU DE TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

Station de Gières-Uriage

Sulfureuses et salines au plus haut degré, elles conviennent en général aux enfants faibles et aux personnes délicates et lymphatiques. — Spécialités: Maladies cutanées, scrofules, affections nerveuses, rhumatismes, maladies du larynx et des voies respiratoires. — Se trouvent dans toutes les succursales de Vichy, et principaux dépôts d'eaux minérales: la bouteille, 60 c.; la demi-bouteille, 40 c.; le litre de bouteille, 25 c.

A LOUER

Au 1^{er} Novembre prochain

VASTES MAGASINS

REMISE, LOGEMENTS AU PREMIER

Situés rue Sainte-Elisabeth, 61, rue de la Chapelle, 1, place du Marché.

Ces magasins conviennent pour un commerce d'épicerie en gros ou pour tout autre genre de commerce.

S'adresser à M. TACHON fils, hôtel Saint-Louis, à Roanne.

A AFFERMER

A SAINT-ALBAN

Pour entrer en jouissance le 1^{er} mai prochain1^o Un grand Hôtel de 1^{er} ordre, meublé ou non meublé, au choix du locataire;2^o Le Casino de Saint-Alban, pouvant servir d'hôtel, café, salle de spectacle, salle de bal, — tir au pistolet.

S'adresser à TACHON fils, hôtel Saint-Louis, à Roanne, ou à M. PEROUX, employé à l'établissement de Saint-Alban.

AVIS

On demande un homme capable de dresser les chevaux.

S'adresser chez M. PITRE, rue du Rive, à Roanne.

25,000 FR. à gagner

à celui qui fournira 1000 fr. Succès assuré. Franco, O. C., poste restante, à Roanne.

2-2

A VENDRE

CLOCHE DE JARDIN

AVEC OU SANS BOUTON

VIEILLES BOUTEILLES

FORMES DIVERSES

S'adresser hôtel Saint-Louis, Roanne.

A VENDRE

Pour cause de maladie

LE FONDS

DU CAFÉ SÉBASTOPOL

BIEN ACHALANDE

Situé au Faubourg Mulsant, près le chemin de fer.

A prendre de suite ou à la Toussaint prochaine. S'y adresser.

A VENDRE

En gros ou en détail

DES

TERRES

AVEC PRISE D'EAU

Et plantées de beaux peupliers

Situées lieu du Rivage.

Entrée en jouissance de suite.

S'adresser au bureau du Journal, rue Impériale, 70.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Rue Impériale, 48, et rue des Minimes, 43

Fagon des Mâtelassiers à un franc.

115 francs depuis longtemps de tels cartes qu'il peut fournir

Rebajas, etc., à des prix modérés.

Se rend à la campagne lorsqu'on le fait demander.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Aux habitants de la ville de Roanne et des environs.

La ville de Roanne n'est plus privée

d'un dentiste, vu que

M. & M^{me} NORMAND

ne voyagent plus.

On les trouve chaque jour à leur domicile. Ils donneront les renseignements les plus positifs sur l'art dentaire, afin que la société ne soit pas abusée par quelques étrangers passagers et autres. Chez eux, le public sera sûr de n'être pas trompé dans sa confiance.

Consultations gratuites tous les jours.

Ils se chargent, aux prix les plus modérés, de faire toutes les pièces artificielles qui appartiennent à l'art du dentiste. Ouvrages faits par eux-mêmes.

Dents à 5 et 10 fr. au-dessus, ga

garantes; dentiers à tube et montés sur

or et platine; dentiers-vulcanites (dits caoutchouc); dentiers à succion, ne causant aucun embarras pour la prononciation;

Extraction des dents, plombage, ca

uirisation, etc.

Rue Sainte-Elisabeth, n° 83.

Prenez bien l'adresse.

On demande des Sous-Agents pour tout l'arrondissement. Remises avantageuses.

CAPITAL: 5,000,000

F. TACHON FILS

AGENT GÉNÉRAL.

S'adresser à Roanne, hôtel Saint-Louis.

A

PARIS: UN AN, 10 f.

LA CENTRALE

C^o : synonyme d'assurances contre l'incendie et

l'explosion du gaz et des appareils à la foudre.

Autorisée par décret impérial Vapeur.

S'adresser à Roanne, hôtel Saint-Louis, à Paris.

A

PARIS: UN AN, 10 f.

A LOUER

UN

VASTES MAGASINS

REMISE, LOGEMENTS AU PREMIER

Situés rue Sainte-Elisabeth, 61, rue de la Chapelle, 1, place du Marché.

Ces magasins conviennent pour un commerce d'épicerie en gros ou pour tout autre genre de commerce.

S'adresser à M. TACHON fils, hôtel Saint-Louis, à Roanne.

A

PARIS: UN AN, 10 f.

ON DEMANDE

Une cuisinière, un domestique et un jeune garçon. S'adresser au bureau du journal, rue Impériale, 70.

A VENDRE

UN

FONDS D'ÉPICERIE

TRÈS-BIEN ACHALANDE

Situé à Roanne, rue des Planches, 7.

S'adresser à M. BERTHELIER, qui ex

ploite ledit fonds.

5-2

ELECTRIFICATION

HUMAINE OU MAGNETIQUE,

Guerissant seule et en peu de jours

les maladies nerveuses les plus anciennes,

telles que:

Paralysies, névralgies, rhumatismes, gouttes, chloroses, sciatiques, aphénies, moelle épinière, hystéries, phthisies, hernies, surdité, épilepsies, yeux (anémie), anévrismes, battements et hypertrophie du cœur, etc., etc.

Par M. Brunet de Ballans, avec un

concours médical,

Rue de l'Île, 4, à Saint-Étienne.

Cours de magnétisme tous les jours

et soirées d'expériences les mercredis et

samedis, à 8 heures.

OFFICE D'HUISSIER

L'ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

LITTÉRATURE, INDUSTRIE,

AGRICULTURE & AVIS DIVERS

DÉSIGNÉ A ROANNE POUR INSÉRER LES ANNONCES JUDICIAIRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, 8 francs; — Six mois, 4 francs.

L'Abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

La publication légal des actes de société est obligatoire, pour l'année 1865, dans les quatre journaux suivants: *Le Mémorial de la Loire*, *Le Journal de Montbrison*, *L'Echo Roannais*, *Le Nouvel Echo de la Loire*.

L'ÉCHO ROANNAIS PARAIT TOUS LES DIMANCHES.

PRIX DES INSERTIONS:
Annonces, 23 cent. — Réclames, 80 cent.

Insertion gratuite de tous les articles d'intérêt public.

ON S'ABONNE, A ROANNE,

Chez M. Février, imprimeur, rue du Collège, 9, et rue Bourgneuf.

Chez M. Sauzon, imprimeur, rue Impériale, 70.

A PARIS,

Chez M. Havas, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

— MM. Laffite, Bullier et Cie, place de la Bourse, 8.

Dernière levée de la boîte au bureau.

4 h. 30 du matin. Saint-Etienne, Lyon et route, Saint-Symphorien, Tarare, Thizy.

Regny, Charlieu, Charolles et toutes les communes desservies par le bureau de Roanne.

4 h. 30 du matin. Lyon, Clermont et route.

5 h. 30 du soir. Saint-Etienne, Monbrison.

7 h. du soir. Paris, toute la ligne et au-delà, Belmont, Charlieu, Pouilly.

8 h. du soir. Lyon, Tarare, Thizy et route.

TABLEAU DES HEURES DE DÉPARTS DES TRAINS (SERVICE D'HIVER, A DATER DU 14 NOVEMBRE, ENTRE PARIS ET LYON)

Trains se dirigeant sur Lyon.

Trains se dirigeant sur Paris.

Arr.	Dép.	ROANNE												ROANNE												ROANNE								
		Le Cézal	St-Cyr-de-Faviere	Vendranges	St-Joald	Balbigny	Feurs	Montfrond	St-Etienne	Givors	Lyon	Lyon	Givors	St-Etienne	Montfrond	Feurs	Balbigny	St-Joald	Vendranges	St-Cyr-de-Faviere	Le Cézal	St-Germain-des-Passages	St-Martin-d'Estreux	Lapacaudière	St-Germain-des-Fossés	Moulin	Montargis	Paris						
matin		12 35	12 51	1 45	1 45	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50			
matin		8 38	8 45	42 50	2 32	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57	5 57		
matin		8 46	5 4	7 3	8 14	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24	8 24		
soir		4 30	8 45	2 15	4	3	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5	3 5

Les trains qui correspondent avec Clermont par St-Germain-des-Fossés, sont ceux qui partent de Roanne à 8 h. 25 m. midi 47 et 4 h. 51. — Le train qui correspond avec Vienne par Givors est celui qui part de Roanne à midi 27. Tous les trains correspondent avec Vichy.

Roanne, le 30 Avril 1865

La circulaire suivante a été adressée à MM. les directeurs, et chefs de service de l'administration des tabacs :

Monsieur,

Vous avez été informé par ma circulaire n° 22 que vous étiez autorisé à livrer aux particuliers, au prix de 30 centimes le litre, des jus provenant de la macération des tabacs.

Ces jus, appliqués au traitement des bestiaux atteints de certaines maladies, remplissent parfaitement le but que l'on se proposait; mais on a reconnu qu'ils sont d'un usage difficile, quelquefois même impossible, lorsqu'il s'agit de détruire, dans une serre ou en plein air, les insectes nuisibles.

Pour combler cette lacune, M. le Ministre des finances, par décision du 31 Janvier 1865, a autorisé l'Administration à livrer, dans les manufactures et les magasins, aux arboriculteurs et aux propriétaires de serres, des résidus de tabac à raison de 1 fr. le kilogram.

Dans les villes où se trouvent des établissements de ces deux catégories, c'est la manufacture qui sera chargée de la délivrance des résidus.

Par résidus de tabacs, il faut entendre ce qu'on appelle, dans les établissements, poussières et rebuts, c'est-à-dire les particules de tabacs balayées dans les ateliers ou provenant de criblages, et non seulement tout à fait imprévisibles aux fabrications, mais encore ne pouvant fournir aucun alibi à la fraude. Du reste, pour fixer les idées, je prescris au directeur de Paris (Gros-Caillou) de vous expédier un kilogramme environ de résidus, qui vous serviront de type pour ceux que vous aurez à délivrer au public.

Les formalités prescrites pour la vente des jus par les paragraphes 2, 4 et suivants de la circulaire précitée sont applicables à la vente des résidus dont il s'agit.

Le directeur général,

E. ROLLAND,

Aux termes d'une décision récente du ministre de la marine, les engagements volontaires de quatre et de sept ans sont ouverts pour les équipages de la flotte dans les conditions de la loi du 21 mars 1832 et du décret du 22 octobre 1863. Les jeunes gens qui se présentent pour servir dans la marine doivent avoir la taille ci-dessous indiquée, suivant leur âge et leur destination. Pour les novices et apprentis marins: après

seize ans, 1 mètre 56 centimètres; après dix-huit ans, 1 mètre 59 centimètres; après vingt ans, 1 mètre 62 centimètres; pour les compagnies de mécaniciens et chauffeurs, 1 mètre 56 c. Les engagements volontaires en qualité de novice ont une durée de quatre ans. Ils ne peuvent être contractés que par des jeunes gens ayant seize ans accomplis étois moins de vingt et un ans révolus. Les engagements volontaires en qualité d'apprenti marin ont une durée de sept ans. Ils ne peuvent être contractés que par des jeunes gens ayant seize ans accomplis et moins de vingt-trois ans révolus. Les ouvriers ajusteurs, forgerons et chaudronniers sont seuls admis à contracter depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente, s'ils n'ont point de service à l'Etat; ou jusqu'à trente-cinq, s'ils comparent au moins cinq années de services antérieurs, des engagements volontaires de sept ans pour les compagnies de mécaniciens et chauffeurs de la flotte. Les engagements volontaires après libération (pour quatre ans au moins et sept ans au plus) sont également ouverts dans les équipages de la flotte, mais ils demeurent suspendus pour les quatre régiments de l'infanterie de marine. L'engagement de sept ans présente certains avantages sur l'engagement de quatre; il dispense du recrutement celui qui le contracte; il confère à son frère l'exemption du service militaire; il assure en cas de rongement tous les bénéfices accordés par la loi de 1835 sur la dotation de l'armée aux engagés volontaires après libération et aux rengages.

Avenir de la question cotonnière

L'Economist, journal anglais, publie les observations suivantes, qui empruntent aux récents événements d'Amérique un intérêt encore plus marqué :

Jusqu'à présent, dit le rédacteur, nous n'avons aucune raison de croire que nous nous soyons trompés dans nos prédictions.

Quant à nos besoins immédiats, nous croyons qu'ils ont été satisfaits dans une assez large mesure, les arrivages ont été nombreux, et on sait que de forts envois se font encore ou sont en train de se faire des pays de production. Notre stock d'ailleurs est le plus élevé que nous ayons vu depuis quelques années. Le stock était au:

de ses gestes, les plus fugitives nuances de sa physionomie, comme pour deviner les secrètes émotions de son cœur. Absorbé dans cette préoccupation, il était insensible à tout ce qui se passait autour de lui. Le vif éclat de Céphise avait disparu à ses yeux, et ses aimables prévenances n'étaient pour lui que de vaines formules qu'il remarquait à peine. Mais que devint-il, lorsque la main d'Odile se trouva dans la sienne, et lorsque l'ayant légèrement pressée, cette main si chère répondit à ce muet langage de l'amour? Une vie nouvelle circula dans ses veines. Sans songer à l'avenir, et aux tourments que trop souvent il nous prépare, son âme se concentra dans la pensée de ce délicieux moment. Plein du transport qui l'agitait, il saisit l'occasion de parler à Odile, et de n'être entendu que d'elle. Etre à vous ou mourir! lui dit-il avec l'accent inimitable de la tendresse. A ces mots, il consulta ses regards, avec cette tendre inquiétude de l'amour délicat, et il vit une larme de bonheur briller dans une perle dans ses longues paupières. Dès lors, il sentit que ce facile engagement était irrévocable, et il jura dans son cœur de consacrer sa vie entière à cet être charmant, qui seul pouvait l'embellir.

La contredanse finie, il reconduisit Céphise à sa place. Il allait s'éloigner lorsqu'elle le retint, en lui disant: Comment, Monsieur Jules, je vous ai choisi pour mon chevalier, et vous me quittez déjà! N'est-ce pas manquer aux coutumes de la chevalerie? Il fallut se rasseoir à côté d'elle. L'amabilité de Céphise ne se démentit point: avec une étonnante flexibilité d'imagination, elle se montra tout à tour sensible, enjouée, mais toujours avec cette juste mesure des convenances sociales. Elle exerça une critique légère sur les acteurs de la scène mouvante qui se passait autour d'elle. D'un côté, elle faisait remarquer à Jules le dépit mal déguisé d'une coquette, auprès de qui on n'exprimait pas: de l'autre, des prétentions et des rivalités blâmables; plus loin, la faible artillerie d'Eglé, qui, vaincue par le temps, faisait de vains efforts pour suppléer sa beauté défigurée par des grâces factices que son âge désavouait; puis la jeune Eglé, qui, amoureuse, mais amoureuse folle d'elle-même, répétait en grimaçant

1^{er} Janvier 1861. 700,000 balles.
1862. 434,000 —
1863. 328,000 —
1864. 575,000 —
1^{er} Avril 1865. 700,000 —

Ces quantités, en raison des besoins actuels d'exportation et de consommation, suffisent à plus de vingt semaines de travail, ainsi il n'y a pas lieu de s'inquiéter quant à présent sur les besoins de la consommation.

Cependant, il faut bien le dire, des doutes sérieux s'élèvent sur les futurs arrivages de coton et déjà la prévoyance de l'avenir met dans l'embarras ceux qui regardent au-delà du moment présent. Il n'est pas probable que nous manquions de coton en 1866 et 1867, et que les fluctuations dans les prix soient aussi grandes et aussi désastreuses que celles que nous avons déjà été en subir. La baisse qui a eu lieu depuis quelques mois a été si considérable que si la production de la matière première n'a pas matériellement été arrêtée, il faut reconnaître au moins que cette baisse subite a grandement alarmé les planteurs et découragé ceux dont les efforts tendaient à faire produire le coton là où il pouvait être cultivé.

La situation actuelle est celle-ci: les succès continuels des armées sécessionnistes et la pensée que le Sud est épousé, font pressentir que la guerre civile en Amérique est maintenant près de se terminer. Quelques personnes croient que la paix sera prochainement proclamée, tout le monde s'imagine qu'après cet événement la culture se fera comme par le passé et que nous recevrons de grandes quantités de coton des Etats-Unis, dont la qualité et le prix ne pourront être rentrés dans leur ancienne limite de production. Examinons les faits en détail.

Le beau Surate qui, au printemps dernier, était vendu à 22 deniers, est maintenant tombé à 11 deniers par livre. Le coton de l'Inde équatoriale qui, dans les premiers jours de la guerre, a été céé à 3 et 4 deniers par livre, et qui, l'année dernière, a atteint 16 deniers, peut être obtenu maintenant à 6 deniers. Nous sommes même informés par télégraphe (et telle est l'opinion de Bombay) que le beau Surate y a été vendu pour être livré à Liverpool à 8 deniers.

Les réductions sur les autres sortes de coton ont été généralement dans les mêmes proportions.

Maintenant, si ces prix doivent être maintenus, et certains d'entre eux l'espèrent, il faudra probablement de moitié pour l'année qui la suivra, ce que nous recevons des divers endroits dont nous venons de parler.

Mais supposez ceci imminent, et que les envois espérés d'Amérique ne viennent pas, n'y a-t-il pas alors et ne peut-il y avoir une nouvelle hausse rapide? Quelle sera notre position alors? N'y a-t-il pas à craindre de voir renaitre une nouvelle famine de coton presque aussi sévère que celle de 1862 et des prix d'une élévation aussi ruineuse et aussi désastreuse?

Maintenant quelles sont les probabilités raisonnables et non exagérées des expéditions américaines? Spéculateurs et manufacturiers ne s'effraient-ils pas à tort de la menace de ces expéditions? N'ont-ils pas déjà depuis un an exagéré leurs prévisions pessimistes et n'ont-ils pas redouté des dangers imaginaires?

En un mot, y a-t-il quelque raison sérieuse de voir le coton, même en vue d'une paix immédiate, tomber à des prix encore plus bas? Alors aux faits. Suivons les informations les plus vérifiables que nous ayons pu avoir, aucun homme sérieux ne basera ses calculs sur une estimation dépassant un stock d'un million de balles dans les Etats du Sud.

cousine comme pour le vôtre, je dois détruire une espérance qui ne se réalisera jamais. Elle appuya sur ce dernier mot avec une inflexion d'énergie qui pénétra dans le cœur de Jules comme un fer homicide. Peut-on savoir, dit-il d'une voix émue, quelle est cette fatale nécessité qui renverse tous mes projets de bonheur? Il ne m'est point permis, répondit Céphise, de vous la révéler aujourd'hui; mais le temps approche où elle vous sera connue, et vous verrez alors que je ne vous ai point trompé. En attendant, il me sera bien doux de vous offrir les consolations de l'amitié, car tout en vous fait natre ce doux sentiment.

Jules ne répondit rien et se leva brusquement. Egardé dans un abîme de pensées désespérantes, il se mit à parcourir la salle sans savoir ce qu'il faisait: il ne voyait rien, n'entendait rien. En errant ainsi au hasard au milieu de la foule qui l'entourait, il se trouva en face d'Odile dont tous les traits exprimaient la douce iv

Depuis longtemps on ne récolte que peu de coton ; beaucoup a été détruit, beaucoup déterioré, et une bonne quantité a été employée pour les besoins immédiats du pays lui-même.

Quand la paix sera rétablie, il faudra un temps considérable, malgré la promptitude et l'énergie américaines, pour rassembler la population éparses, réorganiser le travail, réparer et recréer des moyens de transport. Nous dirons même, quoique beaucoup de personnes puissent bien n'être pas de notre avis, que presque toute la population noire résidant dans les Etats où le coton se cultive sera de nouveau employée à cette culture spéciale, soit par la contrainte ou par tout autre moyen. Nous admettrons enfin toutes les suppositions les plus favorables à un grand et prompt relèvement de la production. Cependant, dans tous les cas, aucune quantité de coton, valant la peine d'être mentionnée, ne pourra parvenir en Europe dans moins de huit mois après la prochaine saison des censements qui suivra le rétablissement de la paix et de l'ordre. Le temps de la semence pour cette année est passé. Admettons que la guerre soit terminée en juillet, que les plantations soient remises entre les mains de leurs propriétaires, que la consolidation et la réorganisation du travail se fassent avec la promptitude merveilleuse qui caractérise les entreprises de nos frères d'outre-océan, cependant nous arriverons encore en février 1866 avant que le nouveau grain ne soit semé, et en octobre et novembre avant que les premières balles arrivent en Angleterre.

Quand alors elles seront prêtes à venir, nous pouvons, à coup sûr, calculer sur tout closes :

1^o Que, vu le grand nombre de plantations qui ont été ruinées et la grande quantité de nègres dispersés et morts, la production de la première année et peut-être même de la seconde ne dépassera pas deux millions de balles, au lieu de trois millions et demi, production ordinaire avant la guerre ;

2^o Que, sur la production amoindrie des Etats-Unis les Américains eux-mêmes en absorberont probablement au moins un tiers ;

3^o Que les frais de culture du coton seront beaucoup plus élevés qu'avant le grand bouleversement qui paraît devoir bienôt prendre fin. N'est-il pas certain qu'avant de nous arriver en Europe le coton sera chargé d'un impôt d'exportation de 3 à 4 deniers par livre ? Aussi, au lieu d'être vendu à Liverpool à 6 deniers par livre procurant encore à ce prix un bon profit, il coûtera probablement de 10 à 12 deniers. S'il en est ainsi, il n'y a aucune raison pour que le Surat à 8 et 9 deniers ne se tienne pas à ce prix, d'où je conclus que la panique présente est alors excessive et prémature. Il serait très-fâcheux que les pays nouveaux de production fussent découragés de la culture du coton et cessassent d'enoyer. Tôt ou tard, il est vrai, et nous l'avons toujours dit, les Etats-Unis pourront encore expulser des marchés tous les cotonnages des autres pays qui le cultivaient, à l'exception cependant des envois modérés de quelques spéciales, telles que celles de Bombay, du Brésil et de l'Egypte, mais il peut attendre longtemps ce résultat et il ne sera pas obtenu si tôt.

Il est donc inutile et dangereux d'augmenter le mal par des prévisions qui ne peuvent se réaliser que dans un lointain avenir.

Le beau temps, d'après les nouvelles qui nous parviennent, règne sur toutes les parties du territoire français ; de toute part on annonce une féérique transformation dans l'aspects des campagnes. Une seule contrée, dans les Basses-Pyrénées, a été visitée par des pluies abondantes, qui, réunies aux neiges fondantes, ont amené de grandes inondations.

La lune rousse, si justement redoutée des cultivateurs, a commencé le 23 de ce mois, pour finir le 24 mai. Elle débute sous les plus favorables auspices. Si l'on croit le proverbe qui dit que, si elle commence en mouton, elle finit en lion, nous aurions tout à craindre. Cependant, il y a tout lieu d'espérer que, cette année, les effets qu'on lui attribue seront peu à redouter. La végétation est tellement splendide et les jeunes pousses si avancées, qu'elles auront peu à redouter de la gelée.

Les proverbes sur le mois de mai disent :

Mai sec, année maigre.

Eau de mai, c'est du pain pour toute l'année.

Des deux, il faut conclure que nous devons désirer de pluie pendant ce mois. Le vent ne fait pas mal non plus.

En mai beaucoup de vent réjouit le paysan.

Remarquons s'il pleuvra le 4 juin de cette année ; car :

Pluie de Pentecôte promet vin.

Cependant nous ne devons pas désirer de pluie ni le 12 ni le 26 mai :

Sans pluie Saint Pancrace et Saint Urbain.

Grande abondance de vin.

ment comme anéantie et sans pouvoir articuler une parole. Cependant elle allait répondre, lorsqu'une grande rumeur se manifesta dans la salle. Des cris d'alarme se firent entendre, et tout le monde se précipita vers le même point. C'était le baron de Chansey qui venait de tomber frappé d'une attaque d'apoplexie. Il fut aussitôt transporté dans son appartement, où Odilie, Céphise, l'intendant et un médecin le suivirent. Jules se disposait à en faire autant ; mais Céphise l'éloigna du geste, et il fut contraint de se retirer avec la société toute consternée de ce triste événement.

M. de Chansey revint à lui, mais dans un état qui laissa peu d'espoir de le conserver. Odilie passa la nuit à lui prodiguer les plus tendres soins ; car, malgré les formes sévères du baron, elle savait qu'elle en était aimée, et l'aimait elle-même autant par affection que par devoir. Le lendemain matin, il parut se trouver un peu mieux et il donna des ordres pour qu'on allât prier Jules de venir lui parler sans aucun retard. Cet ordre remua le cœur d'Odilie et réveilla l'attention de Céphise qui, au milieu du trouble général, paraissait méditer profondément.

Jules arriva. Monsieur, lui dit le baron, je vous remercie de votre complaisance : j'ai d'importantes communications à vous faire. Le temps presse, il m'échappe, et je vous prie de m'écouter pendant quelques instants. A ces mots, il fit éloigner tout le monde, excepté Jules, Céphise et Odilie. Approchez, leur dit-il ; et ne m'interrompez point. Je touche au terme inévitable de mon existence : à cette heure suprême, tous les mystères de la vie doivent s'expliquer. Ma fille, la conduite que j'ai tenue avec vous a pu vous paraître extraordinaire ; mais je vais mettre sous vos yeux les motifs qui l'ont dirigée. Je serai bref, mais positif.

Il s'arrêta un moment, et reprit ainsi : « Ma fille, vous seriez sans fortune, si votre mère qui mourut en vous donnant le jour, ne vous en avait pas laissé une considérable. Car, pour moi, je ne puis vous transmettre qu'un nom sans souillure et la considération qui s'attache à l'autant honneur de ma famille. Mais cette fortune, objet de mes sollicitudes, a couru bien des dangers et peut en courir encore. A peine

M. l'abbé Fléchet, vicaire de Caluire, a été nommé curé à Grammont.

M. l'abbé Citter, vicaire de Belmont, a été nommé aumônier des religieuses du Verbe-Incarcéré, à Belmont.

M. l'abbé Manin, vicaire de Chazelles-sur-Lyon, a été nommé vicaire à Belmont.

M. Martinet, curé de Saint-Etienne-le-Molard, est décédé le 16 avril, à l'âge de 44 ans.

M. Méret, vicaire de Sainte-Blandine, à Lyon, est décédé le 20 avril, à l'âge de 36 ans.

La nomination de M. l'abbé Fond, missionnaire du diocèse, à la cure de Saint-Bruno, à Lyon, a été agréée par décret du 12 avril.

M. Laverrière réside les fonctions de principal du Collège de Roanne, et est nommé rédacteur des *Annales de la Propagation de la Foi*, à la place de M. Berod, récemment décédé. Cette position nouvelle convient merveilleusement à sa modestie et à ses goûts littéraires. Tout le monde à Roanne se rappelle la grâce, le charme d'expressions, le tact et la délicatesse des allocutions qu'il a prononcées aux deux dernières distributions de pr x du Collège.

Obéissant aux vœux de ses supérieurs, et au désir de quelques-uns de nos plus honorables compatriotes, il avait accepté la délicate mission de principal, non sans un pénible effort et d'involontaires regrets. Ses forces ont trahi son courage. Sa santé était déjà faible et ébranlée ; au bout de deux ans, elle lui fait un devoir impérieux de repos et de calme.

M. l'abbé Tiby, est appelé à la direction du Collège. La nouvelle de sa nomination a été accueillie avec bonheur par les familles, par les élèves qui l'ont eu pour maître, et par tous ceux qui ont été en relation avec lui.

Nous applaudissons volontiers et de tout cœur au choix de l'administration diocésaine. M. Tiby a pris depuis longtemps sa place parmi les membres les plus honorables et les plus instruits du diocèse de Lyon.

Arrivé à Roanne avec M. Mathevet en 1852, il fut d'abord professeur de rhétorique, et succéda bientôt, en philosophie, à l'abbé Davin, dont le nom a été mêlé aux récents débats du sénat, à propos de son histoire de Grégoire VII.

Professeur sans égalage d'érudition, il était préoccupé avant d'exactitude et de clarté, et savait prendre la forme la plus accessible à tous. L'intelligence, le zèle actif et dévoué qu'il a constamment déployés, ont puissamment contribué à obtenir de brillants résultats aux épreuves académiques. Tous les élèves gardent le meilleur souvenir pour celui dont les leçons les ont formés.

Nous n'apprendrons rien à ceux qui le connaissent, en leur rappelant les trésors de générosité dont son âme est riche. On peut être sûr qu'il se dévouera à ce nouvel apostolat avec un zèle infatigable, et qu'il ne cessera de se concilier l'estime, la confiance et la sympathie des parents.

Collaborateur et ami de M. Laverrière et de M. Mathevet, — cet homme de bien auquel nous sommes heureux de donner un nouveau témoignage de sympathie, — il possède tout un acuité de traditions et d'enseignements.

Rien ne sera changé, les mêmes usages resteront ainsi que les mêmes maîtres toujours plus dévoués à une œuvre dont ils ont été de courageux soutiens. Presque tous ces professeurs sont de vrais professeurs qui ont fait jusqu'ici de l'enseignement le seul objet de leur ambition. Ils comptent pour la plupart cinq, sept, treize et jusqu'à seize et dix-sept ans d'exercice, et ont acquis beaucoup d'expérience par ces longues années de collaboration. Le bien qu'on peut en penser est dans le souvenir ainsi que dans le cœur de tous ceux qui les connaissent.

Unis dans une même pensée de zèle, ils travaillent modestement et sans bruit à l'éducation de la jeunesse. Leurs efforts doivent être récompensés, et ils le sont. Le travail, qui est le honneur d'une vie, s'il ne laisse pas toujours la gloire après lui, procure du moins la belle satisfaction d'être utile, et laisse une douce et enviable renommée.

Aussi tout le monde se plait à reconnaître la force des études du Collège de notre ville. Les

votre mère eut-elle cessé d'exister, que M. de Suligny, un de ses parents, vint réclamer son héritage, et exhiba des pièces qui semblaient donner quelque droit à sa demande. Un procès fut commencé ; craignant tout de son résultat, j'entamai des négociations ; elles furent couronnées de succès. Mais, hélas ! ce fut aux dépens de votre liberté. Je vais m'expliquer. M. de Suligny avait un fils plus âgé que vous de trois ans, et il fut convenu que vous l'épouseriez, lorsque vous auriez atteint votre vingtième année. Confondre ainsi nos intérêts communs, c'était le seul moyen de faire cesser toute contestation de fortune. Il fallait choisir entre la misère et cet arrangement qui n'a rien que de raisonnable : je n'ai point hésité, et je me suis engagé par un serment solennel, non seulement à vous donner pour épouse au fils de M. de Suligny, mais encore à éloigner de vous tout ce qui pourra exciter dans votre âme des sentiments contraires à cette alliance commandée par une impérieuse nécessité. Voilà ce qui explique la solitude absolue dans laquelle je vous ai élevée.

Peu de jours après avoir conclu ce traité, et l'avoir scellé de la foi des serments, M. de Suligny vint me trouver, et me dit : Des affaires m'appellent en Amérique, et j'y vais avec mon fils : j'y vais avec une parfaite sécurité sur nos conventions, parce que je vous tiens pour homme d'honneur ; mais, comme mon fils et moi pouvons perdre la vie dans ce lointain voyage, il est bon de s'expliquer à cet égard. D'ailleurs le serment qui vous lie doit avoir un terme ; si donc, le 22 septembre 1788, mon fils ne se présente pas pour en réclamer l'accomplissement, je vous tiens pour entièrement dégagé. Nous allons consigner nos droits respectifs dans un écrit dont chacun de nous conservera un double. C'est cet écrit, sur lequel nous apposerais nos signatures et nos armes, qui servira à mon fils pour se faire reconnaître, et légitimer ses prétentions, dans le cas où il viendrait à me perdre. Nous y joindrons cet anneau que nous allons couper en deux, et dont chacun de nous aura une moitié. Leur rapprochement et la confrontation de nos deux

élèves qui terminent leurs classes dans cette maison, et qui se présentent au baccalauréat, y sont reçus dans une proportion au moins égale, et parfois plus grande que dans les autres établissements ; ceux qui ont cru devoir passer dans d'autres collèges, y ont toujours occupé des places distinguées.

Cependant, il est nécessaire de ne pas se le dissimuler, la fonction de principal est pénible et laborieuse. Sans parler des embarras matériels, il faut posséder, avec un mérite peu agressif, beaucoup de tact et d'usage, avoir le coup d'œil pénétrant et l'observation délicate, se contenter de prononcer la parole qui touche, inspirer une confiance à laquelle on doit craindre de s'abandonner, se montrer prévenant, mettre quelquefois son esprit au jour sans blesser, tout en évitant que l'on ose tout dire, et enfin se tenir en dehors de toute influence.

M. Tiby, qui se recommande par les qualités du cœur et de l'esprit, a entre mains tous les éléments de succès. Il doit réussir et il réussira à maintenir au Collège son autorité et son prestige.

En adoptant les fonctions de principal, il cherche mieux que la gloire humaine, il cherche la gloire de Dieu et le bien de la société. Placé sur ce terrain de l'expérience et de la conciliation, vaillamment secondé par des collaborateurs dévoués et capables, avec la double force d'un esprit élevé et le désir ardent de faire prospérer un établissement auquel il a déjà consacré quarante années de sa vie, il se trouve dans la condition la meilleure pour assurer au Collège de notre ville des garanties de stabilité, et un avenir fécond et durable.

M. De La Rousselière, ancien sous-préfet de Roanne, ensuite préfet du département de la Creuse, vient d'être nommé préfet du département de l'Arrière.

Le 20 de ce mois, le nommé Choleton Pierre, demeurant à Saint-Maurice-sur-Loire, traversait la Loire en compagnie de deux autres personnes. Arrivé au milieu du courant, la bourse ou poche dont il se servait pour conduire son bateau lui échappa des mains ; il croit la rattraper, mais il se penche un peu hors du bateau et tombe dans le fleuve. Sans doute que ses compagnons ne savent pas nager, car ils n'ont pu lui porter aucun secours. Son cadavre n'a été retrouvé que le 25.

Le premier novembre 1863, un vol avec escalade et effraction fut commis au château de Saint-George-de-Barvolles. Une somme de 5 à 600 francs, ainsi que plusieurs pièces d'or très anciennes, furent la proie des voleurs. Malgré les investigations de la justice, les auteurs de ce crime restent inconnus. Cette semaine, les agents de police entendirent parler d'un certain individu qui possédait de vieilles pièces d'or. Il n'en fallut pas davantage à M. Colomb, secrétaire du bureau de police, faisant fonctions de commissaire en l'absence de M. Frenoir, pour éveiller ses soupçons. Il mit en campagne ses agents, et avec une intelligence qui leur fait honneur, ils ont pu pénétrer le mystère dont s'entourait ce vol et à s'emparer du coupable, qui finit par avouer. C'est un nommé Gouvernier : il est maintenant entre les mains de la justice.

M. Marmey, élève en pharmacie chez M. Gonnion, rue des Bourrassières, trouva, un matin en ouvrant le magasin, un portefeuille contenant 600 francs en billets de banque et une action de l'emprunt mexicain. Sur l'avis de M. Gonnion, il s'empessa de le déposer au bureau de police, où il a été réclamé par M. Aillaud, âgé de 84 ans, propriétaire à Lapaçaudière, qui l'avait laissé tomber dans la pharmacie.

Une bille en fer de camion a été trouvée dans la rue du Phénix, par le nommé Fouilland Jean, qui l'a déposée au bureau de police, où ceux qui l'ont perdue peuvent la réclamer.

C'est le 25 mai, jour de l'Ascension, qu'aura lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville. M. le Préfet, en tournée de conseil de révision, procédera, d'après ce qu'on dit, à cet acte mémorable pour Roanne.

Le cadavre de l'enfant de cette jeune fille de Charieu, dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, vient d'être trouvé sous

écrits seront des preuves suffisantes pour constater la naissance du jeune homme qui se présente comme mon fils. Tout cela fut exécuté avec une scrupuleuse exactitude, et M. de Suligny s'embarqua bientôt avec son fils pour l'Amérique. Il m'a régulièrement écrit chaque année, et sa dernière lettre m'annonce qu'il est sur le point de partir pour revenir en France, et réaliser votre hymen avec son fils. J'aurais voulu vivre assez pour en être le témoin ; le ciel ne l'a pas voulu : mais mon serment n'en est pas moins sacré, et je désire qu'il acquière un nouveau degré de force par celui que vous allez faire sur mon lit de mort, d'épouser M. de Suligny le fils, si avant le 22 septembre de la présente année, il vient réclamer cette alliance : ce terme passé, vous serez libre de suivre le penchant de votre cœur.

Odilie, étouffée par les sanglots, se précipita sur le lit de son père. Ma fille, lui dit le baron, il faut vaincre cette douleur ; les moments sont précieux, la mort est là ; mais elle n'a rien qui m'épouvanter, si j'obtiens de vous ce que je demande. Il ne tient donc qu'à vous d'adoucir mes derniers moments ou de les rendre plus crusels.

Odilie se releva et tourna ses yeux inondés de larmes du côté de Jules qui, pâle et immobile, ne prévoyait que trop le résultat de cette triste scène : leurs regards se rencontrèrent et leurs yeux aussi ; mais que sont les yeux de l'humanité devant les arrêts de l'implacable destin ?

Je conçois, ajoute le baron, tout ce que vous devez souffrir dans cette cruelle circonstance ; car vos plus secrets sentiments me sont connus ; mais, ma fille, la vie humaine a de grandes épiques marquées par de grands sacrifices. Celui que j'exige de vous n'est que d'un moment, et il vous assure pour jamais une existence honorable, sans laquelle on joue un triste rôle dans ce monde.

G. de M.

(France Littéraire.)

(A continuer.)

un aqueduc. Il était lié dans un linge et attaché à l'entrée de l'aqueduc avec une ficelle, afin que l'eau ne l'entraînât pas. Cette fille avait persisté jusqu'à présent à soutenir qu'elle l'avait enterré au cimetière.

Monsieur le Rédacteur,

La crise cotonnière qui pesait depuis trois ans sur les ouvriers de notre ville paraît avoir cessé, grâce à la baisse de la matière première.

Les ouvriers vont avoir, à partir de demain 1^{er} mai, 35 centimes de façon par mètre de cotonne (7/8 2 navettes), c'est-à-dire 3 centimes de plus qu'ils n'ont jamais eu.

Permettez-moi d'entrer dans quelques détails à ce sujet.